

Six thèses de Jacques Lacan sur la réalisation du désir dans le rêve

Celeste Labaronnie, Cecilia J. Perczyk, Gabriel Lombardi

DANS FIGURES DE LA PSYCHANALYSE 2022/2 (N° 44), PAGES 181 À 196
ÉDITIONS ÉRÈS

ISSN 1623-3883

ISBN 9782749277066

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-figures-de-la-psy-2022-2-page-181.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Érès.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Six thèses de Jacques Lacan sur la réalisation du désir dans le rêve

- **Celeste Labaronnie** •
- **Cecilia J. Perczyk** •
- **Gabriel Lombardi** •

Ce travail offre un parcours de certaines thèses de Lacan à propos de la notion freudienne de *réalisation du désir dans le rêve*. Il y est montré comment, dans une articulation intense des concepts de désir et de pulsion, Lacan reprend et, à certaines occasions, reformule les propositions de Freud sur le sujet. L'objectif de notre travail consiste à systématiser ces thèses lacaniennes, situées dans différents écrits et séminaires, de manière à offrir au lecteur un panorama ample et complexe des transformations subies par la notion de *réalisation du désir dans le rêve* dans l'enseignement de Lacan.

Nous verrons que, depuis un pôle à prédominance symbolique, Lacan parle du désir du rêve comme désir de faire passer une certaine parole, et aussi comme désir logé dans le défaut de signification et de réalisation symbolique du désir inarticulable. En se rapprochant d'un pôle plus attaché au réel, il théorise le fait que le désir du rêve est le désir de dormir mais dans le but d'y réveiller une autre réalité. Plus tard, il dira que le désir du rêve concerne la rencontre avec l'objet

Celeste Labaronnie, psychanalyste, docteure en psychologie, professeure et chercheuse à la Facultad de Psicología de l'Universidad Nacional de La Plata, Argentine ; celelab@gmail.com

Cecilia J. Perczyk, psychologue, docteure en lettres classiques, maître de conférences, Universidad Nacional de Hurlingham, Instituto de Educación, et Universidad Nacional de San Martín, Escuela de Humanidades, Buenos Aires, Argentine ; cecilia.perczyk@unahur.edu.ar

Gabriel Lombardi, psychanalyste, médecin, docteur en psychologie, directeur, professeur des universités, Universidad de Buenos Aires. Facultad de Psicología. Instituto de Investigaciones de Psicología, Buenos Aires, Argentina; gabrielombardi@gmail.com

a comme cause de la division subjective. Il convient de remarquer que, depuis le début de son enseignement, Lacan n'a pas eu peur d'affirmer que le désir de dormir n'est pas le désir principal du rêve mais plutôt une fonction secondaire et reliée au moi.

Enfin, pour illustrer la dernière des thèses portant sur le désir dans le rêve, nous retranscrivons le récit d'un rêve extrait d'un témoignage de passe.

L'articulation entre désir et pulsion

Pour commencer, il est important d'expliciter de quelle manière nous entendons l'articulation entre désir et pulsion. L'existence de la pulsion nous oblige à penser séparément le désir et le principe de plaisir étant donné que le désir tout comme la pulsion doivent avoir une certaine relation avec l'*au-delà* du principe de plaisir, germe du concept lacanien de *jouissance*. Il convient de remarquer que, dans certains de ses écrits sur le rêve, Freud utilise directement l'expression « désir pulsionnel¹ ». Cette articulation devient toutefois plus forte chez Lacan, pour qui le désir « trouve son cerne, son rapport fixé, sa limite, et c'est dans le rapport à cette limite qu'il se soutient comme tel, franchissant le seuil imposé par le principe du plaisir² ». Le seuil du désir et celui du principe du plaisir ne sont pas les mêmes.

Quelle est donc, selon Lacan, la relation que le désir maintient avec la pulsion ? Pour la philosophe Zupančič, c'est seulement à travers la logique du désir que Lacan pense un possible aboutissement à quelque chose qui soit de l'ordre de la pulsion. De fait, elle soutient que, chez Lacan, on peut lire la conception d'un certain passage du désir vers la pulsion, passage qui aurait lieu une fois que l'on est parvenu au cœur du désir en suivant sa logique jusqu'à sa limite³.

Ce mélange complexe entre désir et pulsion, son interjeu dans la clinique et les entrecroisements pensés par Lacan, nous explique pourquoi nous le voyons tant de fois avoir recours au terme *satisfaction* dans le cadre de questions qui concernent le rêve et le désir en général. Parfois, il parle de *réalisation du désir* – suivant de la sorte une des traductions possibles de l'expression freudienne *Wunscherfüllung* –, mais il le nomme par ailleurs assez souvent en tant que *satisfaction*, terme que nous relierions habituellement à la pulsion.

1. Cf. S. Freud, « xxix^e leçon : Révision de la doctrine du rêve », dans *Nouvelle suite des leçons d'introduction à la psychanalyse* (1932), Paris, Puf, 1995.

2. J. Lacan, Le Séminaire, Livre XI, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse* (1964), Paris, Le Seuil, 1973, p. 32.

3. A. Zupančič, *L'éthique du réel, Kant avec Lacan*, Paris, Éditions Nous, 2009.

Les données présentées nous permettent d'affirmer que le désir du rêve n'est pas, pour Lacan, comme il ne l'était pas non plus pour Freud, uniquement symbolique. Il faut donc s'interroger : de quelle manière le rêve réalise-t-il ou satisfait-il le désir ? Nous verrons que Lacan a répondu à cette question en élaborant au moins six thèses.

Le désir du rêve est de prolonger le sommeil

Comme nous le savons déjà, c'est un postulat aux origines freudiennes. Lacan reconnaît chez Freud un bien-fondé sur ce point mais il le complète encore et encore avec l'idée que quelque chose, dans le rêve même, conduit ailleurs.

Ainsi, dans Le Séminaire VI, il dira que le désir du rêve est double : qu'il y a le désir de dormir, d'un côté, et qu'il y a aussi un autre désir, qu'à ce stade il nomme « désir de mort⁴ ». Des années plus tard, en 1974, il dira à Millot qu'il pense ce désir de mort comme essentiellement lié au réveil⁵. Ce qu'il parvient à articuler dans ce séminaire, c'est que cet autre désir lui semble existant sous une forme séparée mais qu'il est compatible avec le désir de dormir sans que ces derniers se confondent l'un l'autre.

Si le désir, pour Lacan, subsiste en franchissant le seuil imposé par le principe de plaisir, comment le confort du sommeil pourrait-il se relier au désir ? C'est pour ce motif que Lacan conçoit le désir de dormir comme étant quelque chose de secondaire, une aspiration davantage liée au moi qu'à l'essence indestructible du désir inconscient :

« Le désir de dormir, c'est bien entendu extrêmement important. Freud l'a mis spécialement en connexion avec l'élaboration secondaire, dans le dernier chapitre de la partie sur l'élaboration du rêve, qui concerne l'intervention de l'ego comme tel dans le rêve. [...].

La rêverie telle qu'elle apparaît au niveau du moi, est satisfaction imaginaire, illusoire, du désir [...] c'est uniquement au niveau du moi que nous voyons apparaître la fonction de la rêverie dans la structuration du rêve⁶. »

4. J. Lacan, Le Séminaire, Livre VI, *Le désir et son interprétation* (1958-1959), Paris, Éditions de La Martinière, 2013, p. 122.

5. J. Lacan, « Improvisation désir de mort, rêve et réveil » (1974), *La Cause du Désir*, n° 104, 2021, p. 8-11. <https://www.cairn.info/revue-la-cause-du-desir-2020-1-page-8.htm>

6. J. Lacan, Le Séminaire, Livre II, *Le Moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse* (1954-1955), Paris, Le Seuil, 1978, p. 291-292.

Dans Le Séminaire XI, il dit : « Nous voyons ici surgir, presque pour la première fois dans la *Traumdeutung* une fonction du rêve qui est, en apparence, seconde – le rêve ne satisfait ici que le besoin de prolonger le sommeil⁷ ». Nous pouvons ainsi nous interroger si « les rêves qui ont le mieux rempli leur fonction sont ceux-là mêmes dont après le réveil on ne sait rien dire⁸ » ou si ces rêves qui nous réveillent remplissent davantage leur rôle désirant ou qu'à tout le moins ils dérangent le confort de notre moi.

Le désir du rêve est de faire passer une certaine parole

Dans Le Séminaire II, Lacan revient à plusieurs reprises sur le problème de la réalisation du désir dans le rêve et il met l'accent sur la formule de la *triméthylamine* dans le rêve de l'injection d'Irma⁹ ; il considère qu'elle est présentée sous la forme de *signes sacrés*. En se fondant sur ce rêve inaugural, Lacan va développer sa thèse selon laquelle « une des dimensions du désir du rêve est de faire passer une certaine parole¹⁰ ». Il tire cette idée de la théorie freudienne de la répression, de la censure et du conflit entre les instances.

Pour démontrer cette thèse, Lacan reprend le rêve d'une patiente de Freud. De ce rêve, elle ne se souvient que de la parole *canal* et du fait que, dans la scène, quelqu'un mentionnait le travail de Freud portant sur la plaisanterie et sur sa relation avec l'inconscient. Le lendemain, la patiente se rappelle une plaisanterie qui implique cette parole et qui termine de la manière suivante : « du sublime au ridicule, il n'y a qu'un pas : le Pas de Calais ». Freud conclut donc : « L'idée incidente témoigne en effet du scepticisme qui se cache chez elle derrière une admiration trop appuyée¹¹. »

En se fondant sur ce rêve et sur la tension entre la censure et l'association qui a lieu durant ces deux séances, Lacan remarque que le rêve parvient à conduire à une idée mise sous silence, dans ce cas précis sur l'opinion ou sur les doutes de

7. J. Lacan, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, op. cit., p. 56-57.

8. S. Freud, « Quelques suppléments à l'ensemble de l'interprétation du rêve », dans *Autoprésentation. Inhibition, symptôme et angoisse. Autres textes (1923-1925)*, Paris, Puf, 1992, p. 177.

9. S. Freud, « VII^e leçon : Contenu de rêve manifeste et pensées de rêve latentes », dans *Leçons d'introduction à la psychanalyse (1916)*, Paris, Puf, 2013, p. 119.

10. J. Lacan, *Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, op. cit., p. 177.

11. S. Freud, *L'interprétation des rêves (1900)*, Paris, Puf, 1999.

la patiente vis-à-vis des théories de Freud, qualifiées certaines fois de sublimes et d'autres fois de ridicules.

Par conséquent, à propos de la thèse selon laquelle le désir du rêve consiste à faire passer une certaine parole, Lacan affirme que : « Freud n'est satisfait, ne retrouve son chemin, ne prétend nous avoir démontré ce qu'il voulait nous démontrer, que quand il peut nous montrer que le désir majeur d'un rêve était de faire passer un message¹². »

Le fait de penser le désir du rêve comme un désir de faire passer une parole trouve son origine dans le lien transférentiel et dans sa relation avec ce qui est mis sous silence, réprimé ou ignoré. Citons Lacan sur le sujet : « Nous savons que les rêves du sujet en analyse sont autant de réponses à l'analyste, tout au moins à ce que celui-ci est devenu dans le transfert¹³. »

Nous sommes donc face à une thèse qui ne se renferme pas sur le désir du rêve comme désir de dormir, dans la mesure où il vise davantage ce qui dans le rêve peut gêner, ce qui peut surgir de disruptif, ce qui peut faire passer ce qui a été mis sous silence. En pensant de la sorte, nous devons concevoir le désir du rêve comme étant composite, paradoxal et contradictoire. En effet, chaque fois que nous nous questionnons sur le désir, nous nous trouvons face à un paradoxe : quelque chose chez le sujet veut et ne veut pas, lance la pierre et cache la main. L'acte analytique devra à chaque fois revenir sur l'acte en question, car tout compte fait, la pierre a été lancée.

Le désir du rêve se place dans le défaut de signification

Freud indique qu'il y a une appréhension dans le fait de rêver dès lors qu'il y a une certaine horreur de se trouver face au manque de sommeil¹⁴. Certainement inspiré par cette idée, Lacan affirme la chose suivante :

« Le rébus du rêve déchiffré montre un défaut de signification, et ce n'est en rien d'autre qu'il connote un désir. Le désir du rêve n'est rien que le désir de prendre sens, et c'est à quoi satisfait l'interprétation psychanalytique. Mais ce n'est pas la voie d'un vrai réveil

12. J. Lacan, *Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, *op. cit.*, p. 177.

13. J. Lacan, *Le désir et son interprétation*, *op. cit.*, p. 124.

14. S. Freud, « XXIX^e leçon : Révision de la doctrine du rêve », *op. cit.*

pour le sujet. Freud a mis l'accent sur le fait que l'angoisse rompt le sommeil quand le rêve va déboucher sur le réel du désiré¹⁵. »

Nous avons ici deux formulations : la première, que le désir du rêve se trouve dans le défaut de signification et que le désir du rêve est le désir de faire sens. Si nous choisissons de nous concentrer sur la première formulation, c'est parce que, quant à la seconde, Lacan ajoute immédiatement que cette dernière n'est pas la voie pour un véritable réveil du sujet. Le réveil du sujet, s'il était possible, serait davantage lié au « réel du désiré », ce qui, dans le rêve, peut déboucher vers l'angoisse comme nous le verrons plus loin.

Et le défaut de signification, vers où conduira-t-il ? Dans Le Séminaire xvi, Lacan revient sur cette idée :

« Il ne s'agit dans cette interprétation raisonnée de rien d'autre qu'une phrase reconstituée, et d'apercevoir le point de faille où, en tant que phrase, et non pas du tout en tant que sens, elle laisse voir ce qui cloche. Et ce qui cloche, c'est le désir¹⁶. »

D'après nous, cette thèse de Lacan montre bien une formulation du désir du rêve dans sa négativité : le désir comme désir de ce qu'il n'y a pas et de ce qui ne peut être signifié. D'un point de vue clinique, nous pourrions le penser comme un moment nécessaire : il n'y a pas de travail possible avec les rêves si le rêveur ne constate pas, à un moment donné, que le sens des rêves ne se clôt jamais et que ce qu'ils peuvent au moins apporter, ce sont des fragments utiles.

Freud a souligné cet aspect en revenant, encore et encore, sur l'impossibilité d'une interprétation complète. Il a, de plus, conseillé de ne pas insister sur le déchiffrement d'un rêve qui résiste à livrer sa clé.

Pour Lacan, en plus du fait que la nature même du rêve empêche de le penser comme quelque chose de pleinement interprétable, l'analyse devra se focaliser à mettre en évidence cette impossibilité de clôture de la signification. Il dira que l'analyste, face au rêve que lui présente l'analysant, se trouve avec « ce qui lui vient par là [*qui*] est déjà interprétation que l'on peut dire sauvage, et que l'interprétation raisonnée qu'il y substitue ne vaut mieux qu'à faire apparaître la

15. J. Lacan, « Compte rendu avec interpolation du Séminaire de l'éthique », *Ornicar ? Revue du Champ freudien*, n° 28, 1984, p. 14.

16. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre xvi, D'un Autre à l'autre (1968-1969)*, Paris, Le Seuil, 2006, p. 197.

faille que la phrase dénote¹⁷ ». S'il ne laisse pas de place pour cette faille, l'interprétation analytique ne serait pas meilleure que celle du rêve même.

C'est pour cela qu'en abordant le rêve bien connu du père mort¹⁸, Lacan se surprend à constater que ce que Freud restitue comme désir du rêve, « c'est un souvenir conscient, parfaitement accessible au texte continu de la conscience¹⁹ ». Il va s'arrêter, au contraire, sur ce qu'il appelle *procédé d'adjonction de signifiants*, en soulignant dans l'opération de soustraction que le rêve réalise, moyennant quoi cette occultation acquiert une valeur positive. Il s'agit, comme nous pouvons le voir, de la stabilisation d'un manque, raison pour laquelle Lacan insiste à souligner « ce moment où un certain signifiant est désigné comme produit par son manque²⁰ ».

Avec cette manière de voir, il s'approche d'un statut éminemment négatif du désir en psychanalyse, en arrivant à dire que, dans le rêve du père mort, l'éli-sion produit un effet de signification absolument original puisque son opératoire « équivaut à la substitution d'un blanc, d'un zéro, aux termes manquants²¹ ».

Dans Le Séminaire II, il avait suggéré que ce que le rêve apporte comme désir est un désir de rien, essentiellement parce qu'« il s'agit toujours de ce moment où ce qui vient par le symbole à l'existence n'est pas encore, et ne peut donc d'aucune façon être nommé²² ».

Ce *n'est pas encore* nous rappelle le statut de l'inconscient comme *non-réalisé*, *non-né*, qu'il formulera dans Le Séminaire XI, l'inconscient « comme quelque chose qui se tient en attente dans l'aire²³ » et cela nous ramène finalement au fait qu'il s'agit toujours du sujet comme indéterminé.

17. J. Lacan, « Compte rendu avec interpolation du Séminaire de l'éthique », *op. cit.*, p. 14.

18. S. Freud, « Le maniement de l'interprétation du rêve en psychanalyse » (1911), dans *La technique psychanalytique*, Paris, Puf, 2013.

19. J. Lacan, *Le désir et son interprétation*, *op. cit.*, p. 73.

20. *Ibid.*, p. 71.

21. *Ibid.*, p. 74.

22. J. Lacan, *Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, *op. cit.*, p. 288.

23. J. Lacan, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, *op. cit.*, p. 32.

**Le rêve est une réalisation (symbolique)
du désir (qui n'est pas articulable)**

La thèse sur le rêve comme réalisation symbolique du désir non articulable, paraphrase de la thèse freudienne, n'est pas présentée par Lacan dans ce format complet : elle correspond plutôt à deux idées sur lesquelles il insiste séparément : la réalisation en jeu est symbolique – elle n'est ni figurative ni hallucinatoire – et le désir en question n'est pas articulable, il ne peut être nommé.

Si, précédemment, nous situons la formule de la *triméthylamine* comme étant la rencontre de Freud avec le fondement dans la *parole*, parole que le rêve fait passer, ici nous devons mettre l'accent sur ce que ce rêve implique au niveau de la *lettre*.

Du côté de la *parole*, nous disposons de tout ce que Freud associe à cette formule : son amitié avec Fliess, les idées de ce dernier concernant la chimie sexuelle, l'influence de la sexualité sur les névroses, le veuvage d'Irma²⁴. Du côté de la *lettre*, nous sommes cependant face à quelque chose que nous méconnaissons. Freud n'a pas associé la formule qu'il a vue dans le rêve en fonction de sa composition – c'est-à-dire, ses lettres – mais il a dit qu'il l'a vue imprimée en gros caractères, de la manière suivante : C 3 H 9 N.

Quant au désir comme inarticulable, il convient de remarquer que dans Le Séminaire VI, Lacan reprend le concept freudien de *désir* et se propose de distinguer ce qu'il entend avec ce dernier, au sens strict, de ce qu'il considère de simples *vœux*. Le désir est, par sa structure même, insaisissable :

« Le *Wunsch* n'est pas à soi tout seul le désir, c'est un désir formulé, un désir articulé [...]. Ce à quoi je veux pour l'instant vous arrêter, c'est à la distinction entre ce *Wunsch* et ce qui mérite d'être appelé *désir* dans ce que j'introduis et installe cette année. [...] vous vous apercevrez que c'est très difficile à saisir, ce fameux désir, que dans chaque rêve prétendument, on retrouve partout²⁵. »

D'après Allouch, « réaliser le désir par le rêve n'est explicitement plus, chez Lacan, produire l'objet halluciné avec lequel le désir se satisferait²⁶ », mais qu'il s'agirait plutôt d'une réalisation effective où le rêveur ne prendrait pas la représentation-impression comme une nouvelle présentation de l'objet. Selon Allouch,

24. S. Freud, *L'interprétation des rêves*, op. cit.

25. J. Lacan, *Le désir et son interprétation*, op. cit., p. 51.

26. J. Allouch, « Deux voies de la réalisation du désir », dans *Érotique du deuil au temps de la mort sèche*, Paris, EPEL, 1995, p. 99.

toujours, dans la doctrine lacanienne, l'objet que produit la réalisation du désir se définit par son absence et parce qu'il est déjà devenu uniquement écriture ; « la réalisation du désir dans le rêve perd son statut hallucinatoire pour apparaître désormais comme une réalisation symbolique, comme un fait d'écriture²⁷ », centrée sur la lettre prise hors de sens. De là l'importance que Lacan octroie à la formule de la *triméthylamine*, vue par Freud à la fin du rêve mentionné, une fois traversée l'horreur à laquelle il est confronté par son désir de savoir.

Cette manière de comprendre le désir du rêve nous permet de faire face à « la question de savoir ce qui est satisfait dans une satisfaction symbolique²⁸ », ou en d'autres mots, le fait que le désir qui, dans le rêve, « trouve sa satisfaction, concerne, non pas simplement une image, mais un signifiant²⁹ ».

Des années plus tard, Lacan continuera d'insister sur cette manière de concevoir le rêve, où la primauté de la lettre le conduit à revaloriser l'équivoque et l'anagramme. En 1973, il affirme : « un rêve, ça n'introduit à aucune expérience insondable, à aucune mystique, ça se lit dans ce qui s'en dit, et qu'on pourra aller plus loin à en prendre les équivoques au sens le plus anagrammatique du mot³⁰ ». Ses développements sur l'écriture lui permettent de cerner avec plus de précision de quel ordre peut être une satisfaction symbolique, que nous devons appeler, au sens strict, *symbolique-réelle*. Il ne s'agira plus des images qui remplissent de façon hallucinatoire un *vœu* mais bien du désir qui se déplace entre des signifiants ; en investissant même certaines lettres, avec une valeur topologique sur les bords. Tout ce qu'il commente sur la réalisation du désir vise le signifiant en tant que trame, en tant que tissu qui borde le manque et ne parvient pas à les éliminer.

Pour nous représenter la façon dont le rêve réalise le désir par cette voie, nous estimons qu'il serait beaucoup plus fécond de recourir au réseau signifiant que Freud élabore à propos de son oubli du nom *Signorelli*³¹ qu'à n'importe quel énoncé qui pourrait prétendre nommer le désir inconscient. Imaginons donc un réseau similaire qui pourrait se construire à partir des signifiants qui sont présentés d'après le récit d'un rêve et de ses associations. Dans ce réseau, certaines lettres se répéteront, nous verrons que les signifiants peuvent subir des dissections et des

27. *Ibid.*, p. 104.

28. J. Lacan, *Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, *op. cit.*, p. 290.

29. J. Lacan, *Le désir et son interprétation op. cit.*, p. 69.

30. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre xx, Encore (1972-1973)*, Paris, Le Seuil, 1975, p. 88.

31. S. Freud, *Psychopathologie de la vie quotidienne* (1901), Paris, Payot, 1973.

soudures, et enfin, certains points, de véritables nœuds, admettent simplement d'être ceints par certaines idées difficiles à saisir, et qui, de manière flagrante, frôlent des sujets délicats. La référence à la mort et à la sexualité se situe sans conteste quelque part dans ce réseau, sans que le rêve puisse parvenir à les atteindre autrement que par le biais d'allusions.

Le désir, dans ce contexte, pourrait être considéré comme la tendance à circuler entre les fils de ce réseau, en passant par les différents signifiants et lettres qui impliquent, pour ce rêveur singulier, les marques de la jouissance. Mais il serait aussi licite de considérer que le désir du rêve, qui a tissé ce réseau, d'un même mouvement a placé dans le centre de cette scène associative le vide de l'objet, que ce soit parce que le jeu associatif ne fait rien de plus que de démonter les significations préexistantes ou bien parce qu'il s'est construit en fonction d'une présence inquiétante – une des formes imaginaires de l'objet.

Dans tous les cas, nous voyons que le désir en question se tient, comme l'exprime Lacan, dans les étapes préalables à n'importe quelle possibilité d'être nommé. On peut dire que, d'une certaine manière, le désir s'est mis à circuler dans ce réseau que le rêve construit mais qu'on ne peut néanmoins considérer le localiser dans aucun des points de manière exacte.

***Le désir du rêve est de prolonger le sommeil...
pour réveiller dans le rêve une autre réalité***

La formulation à propos du fait que le désir du rêve consiste à prolonger le sommeil, de la même manière que la thèse précédente, n'est pas au sens propre mais correspond à des développements de Lacan dans Le Séminaire XI. Nous nous proposons ici de montrer les différentes étapes de son raisonnement, étapes sur lesquelles nous nous appuyons pour construire l'énonciation.

Le sujet tourne autour de deux rêves rapportés par des patients de Freud : le rêve du père qui était mort mais dont il n'avait pas la connaissance³², et le rêve du fils mort qui apparaît dans le rêve de son père lorsqu'il lui est demandé s'il ne voit pas qu'il est en train de se brûler³³.

Déjà, dans Le Séminaire VI, Lacan commente quelque chose qui, selon nous, précède et prépare ce qu'il dira à propos de ces rêves, cinq ans plus tard :

32. S. Freud, *L'interprétation des rêves*, op. cit.

33. *Ibid.*

« Ici, le désir de mort prend son plein sens. C'est le désir de ne pas s'éveiller - de ne pas s'éveiller au message, le message le plus secret qui soit porté par le rêve lui – même, et qui est que le sujet, de par la mort de son père, est désormais affronté à la mort, ce dont jusque-là le protégeait la présence du père³⁴. »

Retenons cette formule : le « message qui est précisément celui qui est le plus secret », puisque nous verrons réapparaître, transformée, dans Le Séminaire XI, séminaire dans lequel Lacan traite le sujet depuis la perspective de deux modes de répétitions différents : la *tuchê* et l'*automaton*. L'*automaton*, « l'insistance des signes à quoi nous nous voyons commandés par le principe du plaisir³⁵ » domine le rêve dans une de ses facettes, celle du désir de dormir, celle du repos. Cependant, ce n'est pas la seule chose que le rêve porte en lui. Lacan explique que l'expérience de la psychanalyse, l'héritage de Freud, « ne nous permet en rien de nous résoudre à un aphorisme comme 'la vie est un songe'. Aucune praxis plus que l'analyse n'est orientée vers ce qui, au cœur de l'expérience, est le noyau du réel »³⁶. Lacan comprend donc la *tuchê* comme *rencontre du réel*, ce réel qui s'éclipse mais dont le rendez-vous ne cesse de se réitérer.

À propos du rêve, l'hypothèse suivante se pose :

« Comment le rêve, porteur du désir du sujet, peut-il produire ce qui fait resurgir à répétition le trauma – sinon sa figure même, du moins l'écran qui nous l'indique encore derrière ? Concluons que le système de la réalité, si loin qu'il se développe, laisse prisonnière des rets du principe du plaisir une partie essentielle de ce qui est pourtant bel et bien du réel³⁷. »

Ici, Lacan insiste à nouveau sur le fait que le désir de dormir doit être une fonction secondaire du rêve, puisque :

« Si la fonction du rêve est de prolonger le sommeil, si le rêve, après tout, peut approcher de si près la réalité qui le provoque, ne peut-on pas dire qu'à cette réalité, il pourrait être répondu sans sortir du sommeil ? [...] La question qui se pose, et qu'au reste toutes les indications précédentes de Freud nous permettent ici de produire, c'est – *Qu'est-ce qui réveille ? N'est-ce pas, dans le rêve, une autre réalité*³⁸ ? »

34. J. Lacan, *Le désir et son interprétation*, op. cit., p. 122.

35. J. Lacan, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, op. cit., p. 54.

36. *Ibid.*, p. 53.

37. *Ibid.*, p. 55.

38. *Ibid.*, p. 57.

Si le désir du rêve est le désir de dormir, il le sera uniquement pour conduire jusque-là, jusqu'à ce rendez-vous réitéré avec ce qu'il réveille, avec ce que cause le désir – et, dans la même mesure, l'horreur.

« La place du réel, qui va du trauma au fantasme – en tant que le fantasme n'est jamais que l'écran qui dissimule quelque chose de tout à fait premier [...] – voilà ce qu'il nous faut repérer maintenant [...]. Le réel, c'est au-delà du rêve que nous avons à le rechercher – dans ce que le rêve a enrobé, a enveloppé, nous a caché³⁹. »

La thèse selon laquelle dans le rêve peut se réveiller une autre réalité, marque du réel, est reprise de différentes manières dans Le Séminaire XXI, où il soutient, par exemple, que la relation du rêve avec l'inconscient et partant, avec la structure du désir, trouve ses racines dans « ce qui du rêve pourrait bien incommoder le sommeil⁴⁰ ». Cette année-là, en 1973, Lacan pense à nouveau au rêve comme en un lieu de rencontre, une rencontre qui arrive poussée par le désir. De là, le sujet pourrait extraire un savoir mais seulement s'il laisse de côté la prudence :

« C'est même ce qui vous distingue comme êtres parlants : qu'il y a un savoir que vous entendez dans le rêve, qui n'a rien à faire avec ce qui vous en reste quand vous êtes prétendument vigiles. C'est bien pour ça qu'il est si important, ce rêve – ce rêve que vous ne faites que dans certain temps - de le déchiffrer⁴¹. »

Le désir du rêve concerne la rencontre avec le petit a, qui est la cause de la Spaltung du sujet

Nous avons présenté les développements du Séminaire XXI, dans lesquels Lacan situe l'existence d'une réalité inhérente au rêve, réveillée en lui et pour lui, à propos de laquelle il convient d'employer la notion de rencontre, de *tuché*. Nous allons avancer à présent vers une thèse que Lacan soutient dans Le Séminaire XIX, et qui précise la nature de cette rencontre, une rencontre que, dorénavant, il n'hésitera pas à relier à l'objet a en tant que cause de la division subjective. Comme nous l'avons fait précédemment, nous construisons une thèse à partir de ses postulats, thèse non énoncée de manière explicite mais indiquée malgré tout de différentes manières.

Dans les deux derniers cours de ce séminaire, Lacan relie l'*objet* avec le *dire* et il exprime la chose suivante à propos du rêve :

39. *Ibid.*, p. 58-59.

40. J. Lacan, Le Séminaire, Livre XXI, *Les non dupes errent* (1973-1974), inédit. Version de staferla.free.fr, p. 13. <http://staferla.free.fr/S21/S21.htm>

41. *Ibid.*, p. 27. <http://staferla.free.fr/S21/S21.htm>

« L'effet de ce dont il s'agit dans la cure analytique n'a pas d'autre *representamen* que l'objet *a*. [...] L'objet dont il s'agit [...] n'est rien d'autre que le fait du dire comme oublié. Voilà ce qui est l'objet de ce qui pour chacun est la question *Où suis-je dans le dire ?* C'est précisément en cela que la névrose s'étale. Cela nous explique le flottement de ce que Freud a avancé concernant le désir, et spécialement le désir dans le rêve⁴². »

Ici, lorsque Lacan parle de ce qu'il considère comme une irrésolution de Freud, il vise au mode selon lequel ce dernier, en interprétant les rêves dans ses écrits, trouve que le désir en jeu est celui qui consiste à parvenir à l'homéostasie, le « désir de poser l'équation du désir avec $= O^{43}$ ». Nous comprenons que Lacan propose une autre lecture, dans laquelle il questionne la prégnance du principe de plaisir dans le rêve. Il continue donc en affirmant ce qui suit :

« Il est tout de même clair que le rêve sublime, divin, de l'injection d'Irma permet de montrer une chose qui, depuis le temps que je l'ai annoncée, devrait avoir été exploitée par n'importe qui dans l'analyse. [...] Si le désir *a* de l'intérêt dans le rêve, Freud le souligne, c'est pour autant qu'il y a des cas où l'on ne peut pas résoudre le fantasme [...]. C'est que quelque chose s'est produit qui est la rencontre d'où procède la névrose, la tête de Méduse, la fente de tout à l'heure, directement vue, en tant que, elle, n'a pas de solution. C'est bien pourquoi, dans les rêves de la plupart, il s'agit en effet de la question du désir, pour autant qu'elle se reporte à bien plus loin, à la structure grâce à quoi c'est le petit *a* qui est la cause de la *Spaltung* du sujet⁴⁴. »

Lacan reprend donc la notion de *rencontre* pour parler du rêve, mais il signale à présent qu'elle se réfère à l'objet *a*, cette question avait déjà été insinuée dans Le Séminaire XI, avec ses développements sur le rêve comme scène où ça montre avec la centralité donnée ici au champ scopique. Pour Lacan, la question du désir remonte donc à sa cause – elle le fait aussi dans le rêve. Nous voyons ici qu'il ne pense déjà plus au désir du rêve comme à quelque chose de lié à un message qui désire être passé mais plutôt qu'il reformule ces idées en termes de *dire*, avec ce que ce dire a de lié à l'objet.

Situer le fait que le désir du rêve concerne ce qui le cause nous conduit à nous interroger sur la position subjective du rêveur à chaque instant de la cure, parce qu'il y aura en effet des rêves qui recouvrent mieux et d'autres qui dénudent, dans la mesure du possible, l'objet-cause.

42. J. Lacan, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, op. cit., p. 233.

43. *Ibid.*, p. 234.

44. *Ibid.*, p. 234.

Pour finir, nous avons choisi de transcrire ci-dessous un rêve raconté dans un témoignage de passe dans lequel pourra être appréciée la rencontre entre une forme imaginaire de l'objet et les conséquences que cela revêt pour la rêveuse :

« Dans ce rêve, je suis dans un square par une journée ensoleillée, j'éprouve une sensation de légèreté agréable. Il y a un tunnel, je m'approche et, au fond, j'aperçois une rate et ses petits. J'aperçois le regard de la rate et je me réveille alors. L'horreur est telle que durant tout un temps je ne peux y repenser. Pourtant, je sais qu'il y a là quelque chose de fondamental qui me touche. La sensation de rejet est très forte et se manifeste dans le corps par de la répulsion. La rate a l'air endormie, pourtant elle me regarde d'un œil. Cela représente le pulsionnel en jeu. Une jouissance présente depuis l'enfance se manifeste dans ce rêve. Durant longtemps, j'ai pensé que c'était l'Autre qui me mettait dans les embrouillements et les emmêlements, qui me disait encore, qui m'utilisait comme confident, mais, dans le rêve, il apparaît clairement que cela ne venait pas de l'Autre mais que tout cela était mien. La curiosité était bien présente ainsi que mon intérêt pour ce qui relève de l'exclusion, de la misère – me déplacer dans les bas-fonds. Le regard posé sur moi apparaît dans ce rêve, je regarde alors et je vois, il n'y a désormais plus de voile. Ce que je vois est l'autre côté de mon être de sujet⁴⁵. »

Pour conclure

Depuis les thèses du désir du rêve logé dans le défaut de signification et le désir de faire passer une certaine parole jusqu'à celle du désir localisé dans la rencontre avec l'objet *a* comme cause de la division subjective en passant par la thèse du désir de faire se poursuivre le rêve pour qu'une autre réalité puisse faire jour, nous voyons que Lacan a été partisan d'une lecture du désir onirique en fonction de ce qui réveille et de ce qui dérange le sommeil.

Par ailleurs, nous savons que, pour Lacan, le désir peut tout à fait être une destination de la pulsion. Comme il l'affirmait en 1980 :

« Il a fallu que Freud découvrit d'abord l'inconscient pour qu'il vînt à ordonner sur cette voie le catalogue descriptif de ces désirs, autrement dit : « *le sort des pulsions* » – comme je traduis "*Triebschick-sale*". Ce qu'il s'agit de mettre en forme, c'est le lien de cette *fixation* du désir aux mécanismes de l'inconscient. C'est précisément ce à quoi je me suis employé, puisque je n'ai jamais prétendu "*dépasser*" Freud, comme me l'impute un de mes correspondants, mais le prolonger⁴⁶. »

45. C. Aguerre, « Fin d'analyse, passe et École », *Wunsch*, 10, 2011, p. 28-29. file:///C:/Users/CL%20-%20MDA/Downloads/wunsch10.pdf

46. J. Lacan, *Dissolution* (1979-1980), inédit. Version de staferla.free.fr, p. 15. <http://staferla.free.fr/S27/S27.htm>

L'héritage de Lacan permet de reconnaître dans les rêves des témoignages de passe, ou dans ceux des analyses mêmes, un mélange intéressant entre plaisir et déplaisir, désir et jouissance, qui rend toute sa complexité à la question du sujet et que ce que nous pourrions appeler *la position du rêveur* en fonction du degré de proximité ou d'éloignement de ce qui engourdit.

RÉSUMÉ

Cet article offre un suivi des thèses de Lacan à propos de la notion freudienne de réalisation du désir dans le rêve. Il y est montré comment, dans une intense articulation entre désir et pulsion, Lacan reprend et parfois reformule les propositions de Freud sur le sujet.

MOTS-CLÉS

Lacan, rêve, désir, objet.

SUMMARY

Six theses of Jacques Lacan on the realization of desire in dreams

This work traces Lacan's theses about the Freudian idea of dreams as the realization of desire. It shows how, through an intense connection between desire and drive, Lacan takes up and sometimes reformulates Freud's proposals on the subject.

KEYWORDS

Lacan, dreams, desire, object.